

**Forum International  
sur le Développement Humain**

**« Développement Humain :  
L'expérience marocaine de l'INDH »**

Agadir les 1er et 2 Novembre 2010



# CONTEXTE

Le Gouvernement de SA MAJESTE LE ROI organise à Agadir les 1er et 2 novembre 2010 un Forum sous le thème du « Développement Humain, l'expérience marocaine de l'INDH ». L'initiative de cette rencontre participe de trois grandes raisons.

La première procède de l'intérêt que portent les différents partenaires internationaux du Maroc - Etats et Organisations - notamment l'Union Européenne, l'Arabie Saoudite, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, le Japon, la Chine, la Guinée Equatoriale, la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le FADES, la Banque Islamique pour le Développement, le Millenium Challenge Corporation, l'OPEP... à l'Initiative Marocaine pour le Développement Humain (INDH), dont ils reconnaissent la pertinence et la valeur d'exemple, en tant que stratégie ciblée de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion ; et à laquelle ils apportent leur soutien.

La seconde répond à la demande de nombreux représentants de pays africains, qui ont participé au 5ème sommet Africités, tenu à Marrakech en décembre 2009, lesquels ont exprimé le souhait de s'imprégner de la philosophie, des valeurs, de la démarche et de la gouvernance de ce projet, à travers l'organisation d'un forum sur le développement humain.

La troisième raison participe de la volonté des pouvoirs publics marocains de réunir des personnalités nationales et internationales de très haut niveau représentant les gouvernements, les organisations internationales, les milieux scientifiques et le mouvement associatif international, en vue de partager les idées et les pratiques et de susciter le débat et l'échange autour des thématiques fondamentales se rapportant à cette question sensible et d'actualité mondiale; échanges certainement fructueux qui permettront de parfaire et d'enrichir l'expérience marocaine, à la veille de la finalisation de la phase II/2011-2015 de L'INDH.

# INTRODUCTION

La nouvelle approche de développement centrée sur l'éradication des formes multiples de la pauvreté a vu le jour dans les années 1990, dans un contexte marqué par l'aggravation de la pauvreté dans le monde et la publication par le PNUD du rapport mondial sur le Développement Humain. L'intérêt de cette nouvelle approche procède du fait que la finalité du progrès économique est la réalisation du bien être de l'Homme qui passe par la satisfaction de ses besoins dans son environnement social et/ou naturel.

Plusieurs conférences mondiales ont été depuis, convoquées en grande partie par les Nations Unies, pour adopter et confirmer la priorité du développement humain, équitable et durable. Des programmes importants ont été également initiés par des Organismes Internationaux et par certains Etats.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'inscrivent dans ce cadre. En quête d'un monde en paix et plus juste, ils ambitionnent de permettre, à l'horizon 2015, aux populations pauvres d'accéder à une vie meilleure ; en l'occurrence l'accès à une nourriture et un revenu adéquats; à l'éducation et aux services de santé de base; à l'eau potable et à l'assainissement et à l'autonomisation des femmes.

C'est dans ce même cadre et au titre des même objectifs que s'inscrit, à l'échelle du Maroc, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a lancé il y a cinq ans et dont les réalisations, pour cette première phase, sont visibles et très prometteuses.

La récente crise mondiale a, malheureusement, entraîné un ralentissement dans les progrès réalisés par ces programmes tant mondiaux que nationaux. Bien plus, la récente crise est venue aggraver les conditions d'un grand nombre d'individus, déjà soumis aux pesantes contraintes de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Pour d'autres, la réalisation même des Objectifs du Millénaire pour le Développement s'est trouvée compromise par l'ampleur de cette crise.

Face à cette nouvelle donne, le système des Nations Unies pour le développement a mis en place une réponse mondiale et cohérente, en veillant à ce que celle-ci se traduise concrètement dans les actions au niveau des pays. La préoccupation principale est d'appuyer ceux qui sont déjà pauvres et vulnérables par l'élaboration de mesures spécifiques adaptées et la facilitation de la mobilisation des ressources requises, tout en sauvegardant les investissements et les efforts déployés en vue de la réduction de la pauvreté.

Les leaders du monde entier qui vont se réunir à New York pour prendre part au Sommet de suivi spécial sur les OMD devraient se mettre d'accord sur un programme d'actions concret pour les atteindre d'ici 2015. Pour que la communauté internationale puisse honorer ses engagements et accomplir les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015, il sera bien nécessaire d'intensifier l'Aide Publique au Développement.

Afin de garantir les progrès des OMD, les Etats ont déployé toute une gamme de politiques, dont certaines ont fait leurs preuves et appellent la consolidation de leurs acquis. L'expérience marocaine de l'INDH fait partie de celles-là et s'inscrit parfaitement dans le droit fil des objectifs du millénaire.

Erigée au rang de grand chantier de Règne, l'INDH est conçue comme un nouveau projet de société qui place l'Homme au cœur des priorités et des politiques publiques nationales et au centre des enjeux de la démocratie et du développement. Entendue comme le moteur d'une véritable transformation sociale, cette grande initiative nationale a introduit un nouveau souffle et du renouveau dans les modes de gouvernance de la chose publique et a provoqué un changement de paradigme pour l'approche du développement économique et social.

L'INDH se fonde sur un ensemble de facteurs innovants : un système de valeurs fortes (respect de la dignité de l'Homme, citoyenneté, confiance et adhésion consciente des citoyens, éthique ...) - une gouvernance renouvelée, moderne et transparente- une démarche participative associant la population et les organisations de la société civile à l'expression des besoins et à la prise des décisions, -des mécanismes d'audit, d'évaluation et de contrôle rigoureux- une logique d'optimisation d'impact et de pérennité des projets...

Au cours de la phase I, 2005-2010, qui arrive à son terme, le bilan de l'INDH est à ce titre très prometteur : 22.000 projets ont été initiés au profit de 5.000.000 bénéficiaires directs, dans les domaines les plus divers de l'accès aux infrastructures de base, des équipements collectifs, de l'amélioration des conditions et du cadre de vie, du renforcement des capacités, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'aide à la création d'activités génératrices de revenus, de la gouvernance....

Nonobstant les réalisations prometteuses et tangibles de cette première phase quinquennale, qui devront être poursuivies et consolidées, l'INDH à l'instar des programmes mis en œuvre dans d'autres pays a révélé, à l'épreuve du terrain et de la pratique, des difficultés notamment, en matière de ciblage, de durabilité des projets et de leur impact, d'exploitation des opportunités de synergie ou encore d'impulsion et de promotion des activités génératrices de revenus.

La plateforme de la phase II de l'INDH, actuellement en cours de finalisation, entend s'inscrire dans la continuité de la précédente et dans le respect des valeurs fondamentales qui l'ont gouvernée, en tirant parti de ses forces, ses acquis et ses faiblesses, tout en gagnant en recentrage des objectifs et des activités, en montée en charge, en expertise, en performance et en impact économique et social.

En prenant l'initiative d'organiser le forum sur le Développement Humain d'Agadir, le gouvernement marocain souhaite fournir une nouvelle opportunité d'échange et de débat aux décideurs et aux experts sur cette problématique de grande sensibilité et d'actualité mondiale. Son ambition est aussi de faire partager son expérience de l'INDH, nonobstant sa jeunesse, de la confronter aux pratiques d'autres pays et de la soumettre aux regards croisés et au débat des éminentes personnalités des mondes de la politique, de l'économie et de la science qui y participeront. Il s'agira en l'espèce notamment :

- de faire partager la philosophie novatrice de l'INDH, les valeurs qui la gouvernent, ses modes spécifiques de gouvernance, sa démarche participative et intégrée, ses mécanismes de montage et d'exécution de projets, la rigueur de son administration, ses effets de transparence et sa production de résultats ;
- de mesurer sa pertinence et d'appréhender ses faiblesses à la une du benchmark et à la lumière des pratiques étrangères ; de sorte à identifier des pistes éventuelles de recentrage, de réajustement et d'amélioration à apporter aux politiques publiques sociales en général et à l'INDH en particulier.

Le Forum International sur le Développement Humain fournira globalement l'opportunité de partager des expériences, d'accéder à la connaissance et l'expertise accumulées à l'international, de se ressourcer à l'ombre des modèles réussis et des best-practices, et d'une façon générale d'appeler l'éveil sur les défis du développement humain et sur la mobilisation et la solidarité internationales qu'ils supposent.

Les travaux du Forum se dérouleront en séance plénière pour l'examen des problématiques d'ordre transversal et en workshops pour les thématiques sectorielles proposées à l'examen des participants.

SEANCE PLENIERE SCIENTIFIQUE

**SEANCE PLENIERE  
SCIENTIFIQUE**

SEANCE PLENIERE SCIENTIFIQUE

Trois thématiques à caractère transversal feront l'objet de communications et de débats en séance plénière au cours de la première journée du Forum.

## 1. Développement Humain et Développement Durable :

Le développement durable s'entend comme celui qui laisse aux générations futures un patrimoine naturel préservé et les capacités d'atteindre au moins un niveau de développement équivalent. Partant, le développement ne peut objectivement être durable que s'il prend en compte la dimension environnementale à laquelle les politiques publiques sont, du reste, de plus en plus sensibles puisque les grands projets sont systématiquement soumis à l'évaluation des impacts sur les écosystèmes.

Cependant, le rapport entre développement humain et durabilité environnementale n'est pas sans poser des problèmes parfois difficiles à résoudre et des conflits d'intérêts qu'il n'est pas toujours facile de concilier. En effet, si les ressources naturelles constituent des leviers évidents de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du niveau de vie des populations, notamment rurales, il n'en reste pas moins que nombre de projets dits sociaux produisent de fortes externalités négatives sur l'environnement et engendrent une surexploitation des ressources naturelles.

Un projet motivé par la seule approche de développement humain –au sens restreint- peut ainsi se révéler injustifié, voire en contradiction avec les exigences du développement durable. L'équilibre semble difficile à tenir, surtout que les acteurs de développement humain perçoivent souvent l'environnement comme une contrainte plutôt que comme une composante nécessaire de leur action et que bien souvent les populations démunies ou pauvres sont davantage menacées par les risques naturels ou technologiques majeurs.

Le panel examinera les différentes facettes de cette tension entre les objectifs de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion et l'exigence de neutralité et de durabilité environnementale. Le concept agrégé de développement humain durable a-t-il en réalité un contenu cohérent et opératoire ? Comment concilier les différents intérêts intergénérationnels en matière de développement humain durable ?

A la lumière des expériences internationales, il sera également question des meilleurs instruments à même d'intégrer naturellement et en amont la donnée environnementale dans les programmes de développement humain, et de prendre en compte le coût environnemental dans l'évaluation du coût social.

## 2. Développement Humain et Redistribution des richesses:

Pendant longtemps, certains gouvernements des pays en développement ont soutenu que la première priorité était de libéraliser leurs économies, d'atteindre la stabilité macroéconomique et d'adopter des politiques axées sur les marchés qui stimulent la croissance économique ; la croissance devant produire des ressources supplémentaires pour tous, facilitant ainsi la lutte contre la pauvreté. Mais c'était oublier que les inégalités faussent la répartition des ressources et qu'on assiste souvent à un phénomène de paupérisation continu sur fond de croissance.

Dans de nombreux pays pauvres, comme ne manque pas de le souligner Amartya Sen, prix Nobel d'économie, les facteurs locaux (l'éducation, la santé, la réforme foncière et l'accès au crédit, notamment la distribution de microcrédits aux plus démunis...), peuvent avoir un impact sur la pauvreté.

Par ailleurs, les inégalités privent les pauvres des effets positifs de la croissance : ils n'ont pas les moyens d'emprunter en fonction de leurs revenus à venir, pour investir dans la production, dans l'éducation de leurs enfants et acquérir des biens qui leur permettraient d'améliorer leur condition.

L'action des politiques publiques ces dernières décennies a consisté ainsi, d'une part, à rechercher une forte croissance économique et à faire émerger des modèles de régulation sociale alliant instruments de redistribution (fiscalité, dépense sociale,...) et filets sociaux de sécurité.

La réduction des inégalités et la concrétisation des « dimensions progressivement redistributives » du développement pousse également les politiques publiques à privilégier l'insertion politique et sociale de la population, l'extension des routes et autres infrastructures dans les régions éloignées et la formulation de politiques économiques génératrices d'emplois.

L'atelier discutera ainsi de l'articulation théorique et opérationnelle entre développement humain, incluant le combat contre la pauvreté, et la lutte contre les inégalités sociales à travers des instruments de redistribution socialement équitables et économiquement productifs.

Il abordera, notamment à la lumière des expériences étrangères et dans une perspective de politiques publiques intégrées, les questions de l'équité du système socio-fiscal, l'efficacité des logiques de transferts monétaires directs conditionnés et les moyens de lutter contre les inégalités en termes de capacités et d'accès...

### 3. Quel rôle assigner aux Collectivités locales, notamment aux régions, en matière de développement humain ?

Les collectivités locales- régions, communes et autres institutions décentralisées –ont vocation, par leur rôle et leurs missions au plus près de la population, à être de puissants acteurs de transformation sociale. Dans les pays à forte tradition décentralisée, la compétence des collectivités territoriales, aux différents échelons, couvre de larges périmètres de compétence sociale.

En vertu du principe de la subsidiarité, les communes, les provinces et les régions sont en effet mieux placées que les structures centrales pour identifier et apprécier les besoins, pour planifier, élaborer et exécuter les politiques sociales de proximité. Elles ont vocation notamment à agir plus efficacement pour éliminer ou réduire les fractures géographiques et sociales, pour lutter contre la pauvreté et la précarité et pour combattre toutes les formes d'exclusion économiques et sociales. Les défis que suppose la réalisation des OMD notamment, ne peuvent être efficacement relevés qu'autant que sont étroitement impliquées ces institutions territoriales dans l'élimination des inégalités géographiques et des déficits sociaux.

Les choix stratégiques du Maroc, engagé dans un processus audacieux de régionalisation, offrent ainsi certainement de nouvelles opportunités en matière de développement humain. Des compétences relevant aujourd'hui de l'Etat central seront transférées aux Régions. Cependant, si la Région s'est déjà affirmée comme un échelon pertinent d'aménagement du territoire et de développement économique, son rôle en tant qu'acteur de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion reste encore à construire. L'expérience internationale renseigne sur la pluralité et la richesse des modèles en vigueur dans le monde, nonobstant les différences institutionnelles, qui peuvent inspirer par leur valeur d'exemple, les systèmes en projet comme celui du Maroc. Certains systèmes de régionalisation ont démontré notamment la grande capacité du territoire à apporter de meilleures réponses, plus rapides, plus adaptées au besoin et moins coûteuses pour la collectivité publique à des problématiques complexes comme celles des déficits sociaux.

Le développement humain relève pour de larges segments d'une démarche de proximité qui échoit au local, au communautaire, mais aussi dans une large mesure à l'échelon régional, particulièrement en matière de planification, de réduction des inégalités territoriales et sociales, d'intégration et de cohérence des programmes sectoriels, et de promotion des solidarités territoriales.

C'est dans cet esprit que l'architecture de la gouvernance de l'INDH a concédé un certain rôle à la région, en tant que lieu notamment de planification et de pilotage du segment relatif à la lutte contre la précarité et de coordination des autres programmes.

Quels rôles pertinents attribuent les différents modèles internationaux avancés aux Régions en matière de développement humain, de réalisation des OMD et de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité ? Quels dispositifs institutionnels; quels moyens de gouvernance territoriale sont déployés et mobilisés pour faire de la régionalisation un moteur réel de croissance économique, de développement humain et de lutte efficace contre les fractures géographiques et sociales ?

Le forum sur le développement humain apportera certainement des réponses expertes à ces questions et à bien d'autres, de nature à inspirer la réforme régionale marocaine en projet, à l'ombre de la présentation des modèles mondiaux avancés de régionalisation et de la place qu'y occupent les politiques de développement humain en particulier. Il abordera notamment les mécanismes institutionnels et de gouvernance à déployer, dans une double logique de complémentarité institutionnelle entre collectivités publiques, entre secteurs et entre échelons territoriaux et de solidarité interrégionale (systèmes de solidarité et de péréquation).

THEMATIQUES DES PANELS

# THEMATIQUES DES PANELS

THEMATIQUES DES PANELS

Le forum examinera dans le cadre des panels les cinq thématiques suivantes :

## 1. Programmes ciblés ou politiques universelles: quels choix et quelles approches?

Les politiques ciblées, en matière de développement social, en direction de populations et de territoires spécifiques sont-elles plus efficaces, plus justes et plus promptes à générer les transformations sociales et à réduire les fractures spatiales et sociales ?

Le ciblage territorial et démographique peut apparaître comme une approche pertinente d'équité et d'égalité des chances permettant aux personnes et aux zones défavorisées identifiées de bénéficier d'un traitement spécifique, voire privilégié. Sous l'impulsion des organisations internationales et souvent pour des considérations budgétaires, de nombreux pays notamment d'Asie et d'Amérique Latine ont mis en place des programmes ciblés d'intervention pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité.

Au Maroc, l'INDH est le premier programme public du genre à avoir opté pour une démarche de ciblage à grande échelle dans le pays. La démarche fondatrice du projet INDH retient un double ciblage géographique et social; en ce sens que les programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont destinés à des communes rurales et des quartiers urbains spécifiques; au même titre que les programmes de lutte contre la précarité sont réservés aux catégories de populations les plus vulnérables. L'idée de base consiste à intensifier l'effort en matière de développement humain en faveur des zones et des populations accusant le plus de retard en matière de développement économique en général et de développement humain en particulier.

Cependant, la nature multidimensionnelle et complexe des phénomènes de pauvreté, de vulnérabilité et d'exclusion sociale rend difficile le choix d'un mode optimal de ciblage. En dehors du ciblage basé sur le ménage, qui a ses avantages et ses coûts, il est difficile de parvenir en effet à une approche totalement irréprochable. Entre approches approximatives de ciblage et retour à la logique universelle, il n'est par conséquent pas encore aisé de faire un choix totalement pertinent, validé par l'expérience.

Le panel consacré à ce thème, de grand intérêt doctrinal et pratique, pourrait certainement livrer, à partir de l'actualité scientifique et des pratiques mondiales les plus performantes, l'éclairage nécessaire concernant l'option du ciblage versus l'universalisme. Il fera le point sur les différentes pratiques de ciblage à travers le monde (géographique, thématique, communautaire, auto-sélection, ...), sur leur background scientifique et méthodologique, et sur leur évaluation à l'aune des objectifs, des résultats et de la production d'impacts.

L'expérience marocaine y sera présentée dans l'optique d'être partagée, mais aussi d'être enrichie et affinée, notamment dans la perspective de la seconde phase de l'INDH.

Le panel couvrira également les aspects institutionnels et de gouvernance liés au ciblage, ainsi que les adaptations éventuelles du système national d'information en vue de garantir le ciblage le plus objectif, le plus juste et le mieux à même de produire le changement économique et social des territoires et des populations cibles.

## 2. Les indicateurs de mesure du développement humain :

Les différentes approches de mesure et les grilles d'indicateurs du bien-être et du développement humain font toujours l'objet, à travers la planète, de discussions et de controverses. Ce débat est en effet constamment ou périodiquement ouvert à l'échelle internationale et au niveau de chaque pays, cristallisant des enjeux importants sur les terrains notamment politiques et économiques.

La mesure du développement humain ne relève pas toujours, seulement et fondamentalement d'une logique rationnelle et purement scientifique, même si elle se fonde sur les techniques et les modes d'appréciation les plus avancés ; sans parler des problèmes de sincérité et de fiabilité des données et de leur comparabilité à l'international.

Par ailleurs, le développement humain est une notion complexe qui ne peut être réduite, sans en écorner le sens, à une batterie de facteurs arithmétiques. Des notions importantes comme celles des droits et des libertés fondamentales ou encore le développement des capacités des individus sont difficilement mesurables à partir de standards ou d'indicateurs de mesure précis et crédibles comme l'IDH. De même, la multiplicité des référentiels et de leurs producteurs (IDH, ODM, Indices de gouvernance, d'inégalités, standards sectoriels, ...) ne permet pas de rendre compte aisément de la situation très complexe et à géométrie variable du développement humain à l'échelon mondial.

Le panel dédié à cette problématique fondamentale pourrait faire le point sur les idées et les controverses que continuent de susciter les instruments et les moyens de mesure du développement humain et le classement des Etats qui en découle, aussi bien au sein de la communauté scientifique qu'à l'échelle des gouvernants et des praticiens. Il pourrait, entre autres, aborder les questions suivantes :

- Choix des indicateurs de mesure au vu de la nature des objectifs poursuivis en matière de développement humain ;
- Ajustements à apporter à la grille des indicateurs de développement déployés dans les comparaisons internationales et dans la fixation d'objectifs communs (ODM et autres) ;
- Affinements nécessaires à apporter aux systèmes nationaux d'information pour générer des indicateurs utiles au pilotage des politiques économiques et sociales et à l'évaluation de leur impact ;
- Prise en charge de la dimension genre et de la répartition spatiale des indicateurs sociaux, particulièrement les approches de cartographie de la pauvreté.

### 3. L'approche participative, facteur d'efficacité et d'impact des programmes de développement humain :

L'expérience a partout prouvé que la participation des populations à l'élaboration et à la conduite des programmes et des projets qui les concernent est un facteur critique de leur succès. L'implication des bénéficiaires est un gage important d'adhésion consciente et confiante et d'appropriation de toute démarche ou politique de développement humain ; et par conséquent une garantie de pérennité des actions entreprises et des dynamiques enclenchées.

Cette conviction a permis de faire de la participation un des principes directeurs de la gouvernance de l'INDH. L'approche participative pratiquée dans ce cadre s'est traduite en effet pendant la phase I, qui arrive à son terme, par des résultats très satisfaisants. Elle a permis aux populations visées de participer aux processus de prise de décision et d'exprimer à la base leurs besoins prioritaires, dans un cadre de confiance et de dignité (démarches bottom-up). Même si l'efficacité de cette démarche suppose un processus d'apprentissage social long et complexe, il n'empêche que cette pratique a fait naître de nouvelles pratiques de gouvernance participative et consultative, qui est en phase de faire émerger une démocratie participative, à même de consolider le grand chantier des Droits, des Libertés et de la Démocratie dans le pays.

Le panel consacré à ce thème approfondira, à la lumière des expériences et des pratiques mondiales qui pourront y être exposées, la réflexion sur la pertinence de l'approche participative en tant que moyen méthodologique, stratégique et démocratique et en tant que levier de développement humain. Le workshop y afférent pourrait aborder, entre autres, les questions suivantes :

- Légitimités, vertus et complémentarités des démocraties participative et représentative ;
- Institutions et modes de gouvernance susceptibles de mettre en œuvre plus efficacement l'approche participative en matière notamment de politiques publiques sociales;
- Rôle et positionnement des acteurs sociaux de proximité et de la médiation sociale comme relais de participation ;
- Participation de certaines catégories sociales fragiles à la définition des programmes sociaux qui leur sont destinés ;
- Renforcement de la participation des femmes et de leur représentation au sein des organes de décision.

## 4. Le partenariat et L'intégration:

Le développement humain est au centre des politiques de tous les acteurs publics centraux et territoriaux, et au cœur de l'action des collectivités locales et du mouvement associatif. L'efficacité des politiques publiques sur le terrain et l'optimisation de leur impact sur les populations et sur les zones cibles dépendent ainsi largement de l'existence effective d'une cohérence et d'une vision d'ensemble et de la capacité de ces acteurs à harmoniser leurs démarches, à coordonner leurs actions, à mutualiser leurs moyens et à consolider leurs interventions. La convergence des politiques et des programmes, ainsi que l'intégration des actions sur le terrain pour un meilleur effet multiplicateur constituent, dans l'approche de développement humain, des critères incontournables de performance.

Les pouvoirs publics au Maroc ont accordé une importance particulière à cet aspect pour la conduite et la réalisation des programmes de développement social, en encourageant l'inter-ministérielle et la coordination intersectorielle sous l'impulsion des représentants de l'Etat au niveau régional et provincial. L'INDH notamment, a fortement suscité la concertation et la coordination de tous les acteurs publics généraux ou sectoriels, ainsi que le milieu associatif ; autour de diagnostics territoriaux concertés et de plans d'actions arrêtés en commun, qui gagnent ainsi progressivement et fortement en cohérence et en synergie. Le tissu associatif marocain, impliqué à cette démarche, a révélé pour sa part un fort potentiel de partenariat qu'il s'agira de structurer, de renforcer et d'accompagner. De même que le partenariat développé à l'international, à titre bilatéral ou avec les organisations internationales, a constitué un moyen efficace à consolider, en matière d'échange d'expériences et de diffusion des bonnes pratiques en matière de développement humain.

La réservation d'un panel à cette thématique participe d'une part, de l'intention d'explorer de nouvelles possibilités de renforcement de ces partenariats d'autre part, de la volonté de renforcer les moyens et les instruments de convergence et d'intégration des politiques sectorielles et territoriales se rapportant notamment au développement humain et enfin, de l'utilité d'examiner les passerelles à établir opportunément entre les politiques publiques traditionnelles et les programmes dédiés.

Les travaux du panel devraient notamment couvrir les sujets suivants :

- Approches de territorialisation des politiques publiques, en termes de gouvernance institutionnelle, de planification et d'implémentation ;
- Moyens de stimuler une action associative dynamique, efficace et crédible à même de renforcer la médiation sociale et la pérennisation des actions sur le terrain ;
- Synergies et complémentarités entre les programmes nationaux de développement humain et les apports de la coopération internationale et des ONG ;
- Opportunités et perspectives de coopération internationale, notamment Nord-Sud mais aussi Sud-Sud.

## 5. Les Activités Génératrices de Revenus :

Considérées comme un moyen d'autonomisation des populations défavorisées et de leur insertion socioprofessionnelle dans le tissu économique, les AGR ont connu un développement spectaculaire à travers le monde, dopées notamment par l'essor du microcrédit.

Au Maroc, le développement de projets générateurs d'emploi et de revenu constitue un objectif partagé entre de nombreux acteurs de développement. Plusieurs départements ministériels ont mis en place des programmes spécifiques inspirés de cette démarche, à l'instar du pilier II du Plan Maroc Vert, destiné au développement de l'agriculture sociale et des produits du terroir et des stratégies en vigueur dans les secteurs notamment de l'artisanat et de l'économie sociale. Bénéficiant de la dynamique de l'INDH et soutenu par les agences sociales spécialisées, le tissu associatif et coopératif a montré à ce titre des capacités importantes de mobilisation. Ainsi, en dehors de certaines externalités négatives sur les ressources naturelles et de la difficulté à pérenniser les projets, le développement des AGR s'est révélé un instrument puissant d'aide à l'intégration des populations défavorisées aux circuits économiques et d'amélioration de leur condition sociale.

Le panel consacré à cette thématique devrait pouvoir aborder les aspects conceptuels et pratiques de montage, de conduite et de réussite des politiques d'appui à la promotion des AGR. Il pourrait notamment traiter, entre autres, les questions de :

- La promotion des AGR et leur pérennité à travers l'approche territoriale et par filière;
- Les critères de distinction des AGR par rapport à l'économie de marché et au secteur informel et la place des AGR au sein des filières économiques structurées ;
- Les méthodes d'évaluation de la rentabilité sociale et de la viabilité des AGR ;
- Les politiques et les moyens de stimulation, de soutien, d'accompagnement et de suivi des porteurs de projets AGR ;
- La prise en compte des spécificités territoriales et des données environnementales dans la promotion d'AGR spécifiques ;
- La pérennisation des projets AGR et l'effet d'apprentissage à l'échelle des communautés ;
- L'impact des AGR sur le développement humain (à travers l'expérience marocaine et des expériences étrangères) ;
- Le développement des AGR en liaison avec les opportunités de soutien offertes sur le marché international; genre commerce équitable.

# PANELS

- Les **panels** traiteront en simultané les cinq thématiques retenues.
- L'ouverture de chaque panel se fera par une **présentation de la thématique** assurée par une personnalité (keynote speaker) afin de cadrer le débat.
- Des **personnalités internationales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe** sont invitées à faire des communications, suivies de débats, à raison de 3 à 5 au maximum par panel.
- Il est prévu la participation d'un membre du gouvernement marocain dans chaque atelier, à titre de modérateur ou d'intervenant.
- Chaque panel sera constitué d'un **modérateur** et d'**intervenants-animateurs**.
- Les communications et les interventions porteront sur :
  - o des travaux scientifiques afférents à la thématique ;
  - o la présentation de l'expérience nationale ;
  - o des témoignages sur l'expérience marocaine ;
  - o des expériences étrangères comparées.

# PROGRAMME

## Lundi 1er novembre 2010 :

### Matinée

- Ouverture solennelle
- Intervention des Personnalités Officielles
- Présentation de l'expérience marocaine de l'INDH

### Déjeuner Officiel

### Après-midi

- Séance plénière scientifique

## Mardi 2 novembre 2010 :

### Matinée

- Travaux des Panels

### Déjeuner Officiel

### Après-midi :

- Poursuite des travaux des cinq Panels
- Séance plénière :

- o Remise des prix récompensant les meilleurs projets AGR et les meilleurs projets sociaux de proximité
- o Discours de clôture.



**Forum International sur le Développement Humain**

---